



MAIRIE D'OSLON

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUILLET 2018

Le vingt-trois juillet deux mille dix-huit, vingt heure quinze, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence d'Yvan NOEL.

PRESENTS :

Gérard MENAND. Valérie THEVNEOT. Claude SEURRE. Valérie BESSARD-MANDRILLON. Aline ROUSSEAUX. Laurent THIBAUT. Guillaume VION. Evelyne REUFLY

ABSENTS :

Haja RAMAROKOTO. Joël BURDY. Lucile THIBAUDET. Véronique BRUNET avec pouvoir Yvan NOEL. Marie Laure CAHUET-VERGER avec pouvoir Aline ROUSSEAUX.

SECRETAIRE DE SEANCE :

La secrétaire de mairie assiste à la séance.

La séance est ouverte à 20 h 15.

Le compte rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

DELIBERATION OUVERTURE – TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE BILAN

Il est donné lecture du bilan d'activité de la cantine 2017/2018 service indispensable, déficitaire de 4195.03 € contre 5 277.33 € en 2016/2017. 5 682 repas servis (5 623 en 2016/2017), soit en moyenne 42 repas par jour.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- La réouverture du restaurant scolaire rentrée 2018/2019 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Après un vote (1 abstention - 9 oui), le Conseil Municipal décide :

- De supprimer l'adhésion de 10 € par famille et par trimestre

- D'augmenter les tarifs soit à 5.25 € par repas & garde, à 2.60 € pour le troisième enfant, 2.50 € par garde sans repas (allergie alimentaire). 5.25 € menu Noël et pique-nique.

GARDERIE PERISCOLAIRE BILAN

Il est remis à chacun le bilan de l'année 2017/2018 de la garderie. 61 enfants, pour 3965 présences (4806 en 2016/2017 dues à l'ouverture du mercredi) sur 139 jours de fonctionnement ont bénéficié de ce service municipal.

Malgré une baisse de fréquentation le matin (2354 contre 3005) et une hausse le soir (1611 contre 1301) en 2016/2017, le service arrive à déficit de 60.81 € contre 4 707.34 € en 2016/2017. Cette baisse de déficit est expliquée par la modification des horaires d'ouverture du aux rythmes scolaires (fermeture de la garderie le mercredi).

DELIBERATION MISE A DISPOSITION PERSONNEL COMMUNAL

Après explication, il est proposé de mettre en pace une convention à passer avec la commune de Gergy, pour une mise à disposition d'une ATSEM, à compter de la rentrée prochainesoit 27 h/ hebdomadaire. Notre commune reste l'employeur et ce service est refacturé à la commune de Gergy. Approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION CREATION EMPLOI AGENT ANIMATION CONTRACTUEL

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la création d'un emploi d'agent d'animation, contractuel à temps non complet, pour surveillance restaurant scolaire et entretien locaux. Des précisions seront données lors du prochain Conseil Municipal.

DELIBERATION CONVENTION TRANSMISSION ACTE CONTROLE LEGALITE

Dans la continuité de la dématérialisation entamée par le service administratif, il est proposé de passer une convention entre les services de l'Etat et notre commune. Approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION SUBVENTION AMENDE DE POLICE

Dans le cadre de la mise en place de passages piétonniers et plateforme ralentisseur Rue Pièce aux Roux et Anc Rte de Chalon, à l'unanimité, le Conseil Municipal sollicite une subvention « Amendes de police ».

DELIBERATION TARIF ACM ENTENTE ENFANCE JEUNESSE ST MARCEL

La ville de Saint Marcel a délibéré sur les nouveaux tarifs applicables pour les différentes activités organisées par son service Enfance-Famille au coût réel (de 30 € à 36 € jour). Au cours de plusieurs réunions de l'Entente Intercommunale «Enfance-Jeunesse», il a été débattu de la participation financière que chaque commune de cette Entente devrait verser à Saint Marcel.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis favorable pour le versement d'une participation complémentaire familiale de 15 %.

DELIBERATION COOPERATIVE SCOLAIRE PRIMAIRE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal des factures concernant le transport d'élèves à la piscine de Chalon Sur Saône. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à mandater 130 €, correspondant à la dépense prise en charge par la coopérative scolaire primaire.

POINT BUDGETAIRE : points sur dépenses effectuées et reste à faire au 15/07 et précisions sur amortissement.

INFORMATIONS DIVERSES :

- **Travaux voirie** : ce chantier a pris du retard.
- **Travaux logements** : les sols souples ont été posés.
- Pré réception des travaux le 1^{er} Août. Location au 1/10/2018
- **Forêt** : information ONF sur subvention possible plantation chênes et frênes.
- **Ruissellements et inondation** : étude en cours pour travaux à prévoir.
- **Lotissement privé « Les Oliviers »** : travaux d'aménagement en cours, proposition candélabres Led.
- **Rencontre avec Mr le Sous-Préfet** : problème voisinage, transfert ZA
- **Aire associations** : présentation du plan d'aménagement éclairage privé communal.

Fin de la séance à 22 H 30

Prochaine séance le 27 AOUT 20 H 15.